



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Les colloques
du COR

Les femmes et la retraite

Le dossier du participant

Lundi 2 décembre 2019

Programme

INSCRIVEZ-VOUS ICI

8h30 Accueil des participants

9h30 Ouverture des travaux

Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire aux retraites

9h50 – Introduction : les inégalités entre les femmes et les hommes à la retraite, éléments de cadrage

Frédérique Nortier-Ribordy, secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

10h30 – Regards croisés : carrières, rémunérations et rôles sociaux : la fabrique des inégalités genrées

Selma Mahfouz, DARES

Dominique Meurs, INED

Débat avec la salle

12h15 – Pause

14h – Session plénière : les dispositifs de solidarité et la redistribution envers les femmes

- **Contributivité et solidarité : les redistributions explicites et implicites du système de retraite actuel**

Patrick Aubert, DREES

- **La réversion, un dispositif réducteur d'inégalités de pension à la retraite**

Anne Lavigne, secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Débat avec la salle

15h15 – Pause-café

15h45 – Table ronde : les femmes dans le système de retraite

Carole Bonnet, INED

Antoine Bozio, Institut des politiques publiques

Monika Queisser, OCDE

Henri Sterdyniak, OFCE

Débat avec la salle

17h45 – Synthèse et conclusions

- **Pierre-Louis Bras**, Président du Conseil d'orientation des retraites

Des interviews filmées vont également être diffusées, avec la participation de :

- **Elsa Fornero**, Professeure d'économie, Université de Turin
- **Camille Landais**, Professeur d'économie, London School of Economics
- **Margaret Maruani**, Sociologue, directrice de recherche au CNRS

Introduction

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail et une réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, les pensions féminines restent sensiblement inférieures aux pensions masculines, en France comme dans la plupart des pays développés.

Ces écarts de pension sont le reflet des différences de carrières entre les femmes et les hommes, mais également des règles de calcul des droits à pension des systèmes de retraite. Ainsi, les systèmes de retraite, et notamment le système de retraite français, comportent des dispositifs correcteurs des écarts de revenus, pendant la vie active et à la retraite.

Après un panorama général des inégalités entre les femmes et les hommes à retraite, le colloque s'intéressera aux carrières, rémunérations et rôles sociaux qui sont autant de facteurs explicatifs des inégalités entre les femmes et les hommes avant le passage à la retraite. Dans un second temps, seront présentés différents dispositifs de solidarité du système de retraite français, susceptibles de corriger les inégalités de pensions entre les femmes et les hommes.

La table ronde conclusive sera l'occasion de s'interroger sur la place des femmes dans le système de retraite : un système de retraite doit-il accorder des droits spécifiques aux femmes ? Et si oui, sous quelle forme ? Cette table ronde apportera un éclairage sur la situation des femmes au regard de la retraite en France, aujourd'hui et demain, mais également à l'étranger.

Biographies des intervenants

Patrick Aubert est sous-directeur de l'observation de la solidarité depuis 2016 à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), le service statistique du Ministère des Solidarités et de la Santé. Polytechnicien, docteur en économie et ancien élève de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaë), Patrick Aubert est administrateur hors classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il a débuté au sein de la division « Marchés et stratégies d'entreprises » de l'Insee, en 2002. Après avoir évolué au sein de la cellule « Synthèse et conjoncture de l'emploi » de l'Insee, entre 2005 et 2008, il prend la tête du bureau « Retraites » de la DREES, jusqu'en 2011. De 2012 à 2016, il exerce les fonctions de secrétaire général adjoint du Conseil d'orientation des retraites.

Carole Bonnet est docteur en sciences économiques de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Commençant sa carrière à la Drees en 1999, elle a intégré l'Ined en juin 2003 au sein de l'unité Démographie Économique dont elle était co-responsable de 2014 à 2017. Depuis septembre 2017, elle est co-responsable du Pôle Vieillesse et Vieillessement de l'Ined. Elle est affiliée à l'Institut des Politiques Publiques depuis 2012. Elle a été collaboratrice scientifique au COR de 2005 à 2008, à la Drees de 2009 à 2016 et au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA) depuis janvier 2017. Ses travaux de recherche s'inscrivent principalement dans l'économie des retraites et du vieillissement. Elle s'intéresse plus particulièrement aux inégalités de retraite entre femmes et hommes, aux conséquences économiques des ruptures d'union (niveau de vie, patrimoine et comportements sur le marché du travail), à la prise en charge de la perte d'autonomie, aux transferts et inégalités entre générations et à la comptabilité générationnelle. Elle a été membre de l'équipe française des Comptes de Transferts Nationaux.

Antoine Bozio est ancien élève de l'École normale supérieure et titulaire d'un doctorat en sciences économiques. Maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), il est professeur associé à l'École d'économie de Paris (PSE). Il dirige l'Institut des politiques publiques (IPP), partenariat scientifique entre PSE et le Crest visant à promouvoir l'analyse et l'évaluation des politiques publiques. Il est également *International Fellow* à l'*Institute for Fiscal Studies* (IFS) de Londres. Ses travaux de recherche concernent en particulier le système de retraite et la protection sociale. Il a été lauréat du prix de Meilleur jeune économiste (Cercle des économistes-Le Monde) en 2017.

Pierre-Louis Bras est président du Conseil d'orientation des retraites (COR) depuis janvier 2015. Diplômé d'HEC et ancien élève de l'ENA, Pierre-Louis Bras a commencé sa carrière en 1984 à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Il rejoint ensuite le cabinet de Claude Évin, ministre de la Solidarité, de la santé et de la protection, comme conseiller pour les questions de sécurité sociale. Nommé directeur général de la Mutualité fonction publique (MFP) en 1992, il devient directeur du marché du financement du secteur public à la Société générale de 1994 à 1997. Il entre au cabinet de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la santé, où il exerce les fonctions de conseiller responsable du pôle protection sociale, puis de directeur adjoint de cabinet, chargé de la protection sociale, de l'action sociale et de la santé. De 2000 à 2002, il dirige la direction de la Sécurité sociale (DSS). Il est nommé inspecteur général des Affaires sociales (IGAS) en 2003. En 2012, il est nommé conseiller spécial, chargé des comptes sociaux auprès du ministre délégué au Budget, puis a exercé les fonctions de secrétaire général des ministères chargés des Affaires sociales d'août 2013 à septembre 2014.

Anne Lavigne est titulaire d'une licence en droit, d'une maîtrise en sciences politiques et d'un doctorat en sciences économiques. Après sa réussite au concours d'agrégation en sciences économiques en 1992, elle est nommée professeur à l'université d'Orléans en 1993. Ses recherches portent alors sur l'économie monétaire et bancaire et l'économie des assurances, puis sur l'économie des retraites à partir des années 2000. Elle a dirigé le Laboratoire d'économie d'Orléans de 2004 à 2008, et a été vice-présidente de l'université d'Orléans, en charge de la recherche, de 2008 à 2012. Elle a rejoint le Conseil d'orientation des retraites en juillet 2016, en qualité de responsable des études, en charge notamment du suivi des systèmes de retraite à l'étranger et des questions d'épargne retraite.

Dominique Meurs est économiste et professeure à l'Université Paris Nanterre. Elle est chercheuse associée à l'INED (Institut National d'Études Démographiques) au sein de l'unité démographie économique. Elle est également directrice exécutive de la Chaire Travail PSE (Paris School of Economics) et co-directrice du Programme Travail du CEPREMAP (Centre pour la recherche économique et ses applications). Ses domaines de recherche sont la microéconométrie appliquée, les inégalités de genre ou d'origine sur le marché du travail, la discrimination, les politiques salariales des entreprises et les écarts de retraite entre les femmes et les hommes.

Frédérique Nortier-Ribordy en diplômée en économie de l'Université de Paris-Dauphine, et a débuté sa carrière au Centre d'études sur les revenus et les coûts (Cerc) puis au Service des Statistiques des Études et des Systèmes d'Information (Sesi) du ministère des Affaires sociales. Elle a ensuite intégré la direction technique de l'AGIRC-ARRCO, régimes complémentaires des salariés du secteur privé, où elle s'est notamment occupée de l'évaluation des réformes et des accords paritaires sur les pensions individuelles. Elle est actuellement chargée de mission au COR, en charge de la coordination des travaux de projection et du rapport annuel. Dans ce cadre, elle s'occupe également des travaux sur le pilotage d'un système de retraite.

Monika Queisser est chef de la division des politiques sociales à l'OCDE. Elle est également l'un des principaux experts internationaux en matière d'analyse des systèmes des pensions et de réforme des retraites. Elle a travaillé avec divers gouvernements des pays de l'OCDE, les conseillant sur les modèles des systèmes de pension et sur les stratégies de réformes des retraites depuis 1999. En 2007-8, elle a travaillé en tant que conseillère auprès du Secrétaire Général de l'OCDE. Avant de rejoindre l'OCDE, Mme Queisser a travaillé à la Banque Mondiale à Washington, D.C où elle était membre du groupe des pensions et assurance dans le département de développement du secteur financier. Elle a collaboré avec différents gouvernements des pays de l'Asie, Afrique, Amérique Latine et de l'Europe de l'Est sur les questions de retraite et d'assurance. L'institut allemand Ifo, pour la recherche à Munich, fut son premier employeur.

Henri Sterdyniak, diplômé de l'École Polytechnique et de l'ENSAE, a été administrateur de l'INSEE, puis directeur de département à l'OFCE, où il est actuellement chercheur affilié. Il est par ailleurs membre fondateur des Économistes Atterrés. Il a été professeur associé à l'Université de Paris-Dauphine et à Sciences-Po Paris. Il a publié de nombreux ouvrages et articles en macroéconomie, politique économique, économie monétaire et internationale, économie européenne, questions sociales, fiscales et budgétaires.

Bibliographie

Quelques éléments de cadrage

Marc Collet, Laurence Rioux, « [Scolarité, vie familiale, vie professionnelle, retraite : parcours et inégalités entre femmes et hommes aux différents âges de la vie](#) », Insee Références - Édition 2017

Les filles réussissent mieux que les garçons à l'école. Au lycée, elles s'orientent davantage vers l'enseignement général, puis poursuivent plus souvent des études dans l'enseignement supérieur, en particulier dans les cursus longs. Elles sont toutefois moins présentes dans les formations scientifiques ou sélectives. Au total, les femmes des générations récentes sont maintenant plus diplômées que les hommes.

Les femmes franchissent généralement plus tôt les grandes étapes vers l'autonomie résidentielle et la formation d'une famille. Aux âges intermédiaires, si la vie en couple reste la situation la plus fréquente, les ruptures d'union sont en hausse. Les femmes mettent plus de temps que les hommes à se remettre en couple après une rupture, en particulier quand elles ont des enfants, et représentent 84 % des parents à la tête d'une famille monoparentale.

Aux âges actifs, les comportements d'activité des femmes se rapprochent de ceux des hommes : deux tiers des femmes de 15-64 ans participent au marché du travail contre trois quarts des hommes de la même classe d'âge. La part des femmes parmi les cadres est passée de 31 % à 42 % en vingt ans. Cependant, les interruptions d'activité liées aux enfants restent beaucoup plus fréquentes pour les femmes, et celles qui travaillent sont quatre fois plus souvent à temps partiel que les hommes. Enfin, si les écarts de revenu salarial selon le sexe se sont légèrement réduits depuis vingt ans, le revenu salarial des femmes reste inférieur en moyenne de 24 % à celui des hommes. Un quart de cet écart seulement s'explique par des différences de durée de travail.

Aux âges plus avancés, les conditions de vie des femmes sont plus difficiles que celles des hommes. Les différences de carrières professionnelles se traduisent chez les femmes par des départs à la retraite plus tardifs d'un an en moyenne et des pensions de droit direct inférieures de 42 % par rapport aux hommes. Les femmes sont largement majoritaires parmi les 65 ans ou plus (57 %) et leur part croît avec l'âge, en raison de leur longévité. Après 65 ans, les femmes vivent plus souvent seules que les hommes, et plus souvent en institution et dans des situations de dépendance.

Carine Burricand et Sébastien Grobon, « [Quels stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en 2014 ?](#) », DREES Études et résultats N°907 – mars 2015

Que ce soit dans la vie professionnelle, familiale ou scolaire, les stéréotypes sur la place des femmes et des hommes restent prégnants, bien que non majoritaires. C'est ce que révèlent les résultats du Baromètre d'opinion de la DREES et de l'enquête de conjoncture auprès des ménages de l'INSEE, réalisés à la fin 2014.

Une majorité de Français rejettent les opinions reflétant la supériorité d'un sexe sur l'autre. Ainsi, moins de deux sur dix estiment que les hommes sont plus aptes au raisonnement mathématique et seuls 21 % soutiennent le modèle de la femme au foyer.

C'est cependant dans le rôle dévolu aux femmes et aux hommes que les conceptions stéréotypées se font plus vivaces : pour la moitié des enquêtés, les femmes savent mieux prendre soin des enfants ou

d'un parent âgé. Et 41 % considèrent que pour une femme, la vie professionnelle est moins importante que la famille.

Enfin, si neuf Français sur dix défendent une éducation similaire pour filles et garçons, près d'un sur deux pense toutefois que les filles sont, par nature, plus sages et les garçons plus turbulents.

Rapport annuel du COR 2019 – [Chapitre 8 – L'équité entre les femmes et les hommes au regard de la retraite](#)

La progression du taux d'emploi et l'amélioration des carrières féminines ont permis de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes au moment de la retraite.

D'abord, les durées d'assurance validées se sont rapprochées. Pour la génération née en 1946, la durée de carrière moyenne des femmes représente près de 90 % de celle des hommes. La durée validée au titre de l'emploi est plus faible chez les femmes tandis que les majorations de durée d'assurance et l'AVPF (Assurance Vieillesse des Parents au Foyer) représentent 20 % de la durée validée (pour la génération 1940), mais cette part devrait diminuer pour les générations récentes.

Les écarts du montant de la pension de droit direct tendent aussi à se réduire au fil des générations, bien qu'elles demeurent importantes : en 2017, le rapport entre la pension moyenne des femmes et celle des hommes est de 62 % contre 55 % en 2005. Cet écart se réduit en tenant compte des droits dérivés (réversion etc.), le rapport entre les montants de pension s'établit alors à 75 % en 2017 et les projections estiment que ce rapport continuerait à progresser.

Les dispositifs de solidarité profitent davantage aux femmes qu'aux hommes, elles sont les bénéficiaires quasi-exclusives des dispositifs liés à la famille (majorations de durée d'assurance, AVPF...) et elles reçoivent plus de ¾ des sommes versées au titre des minima de pension. Ces dispositifs réduisent significativement les écarts de pension et relèvent de 9,4 points le rapport entre la pension moyenne de droit direct des femmes et de celle des hommes.

Les écarts de niveau de vie entre femmes et hommes apparaissent moindres que les écarts de pension, car le niveau de vie prend en compte la mutualisation des ressources au sein du ménage (les personnes en couple essentiellement) et d'autres sources de revenus (revenus du patrimoine, transferts sociaux etc.). Toutefois, en 2016, le niveau de vie moyen de l'ensemble des femmes retraitées est inférieur de 4,8 % à celui de l'ensemble des hommes retraités et le taux de pauvreté des femmes retraitées supérieur de 1,4 point à celui des hommes retraités. Ce sont les femmes divorcées qui subissent le plus grand écart de niveau de vie par rapport aux couples (24 % inférieur). C'est moins pour les veuves grâce au dispositif de réversion (niveau de vie 18 % inférieur à celui des couples) mais l'écart se creuse avec l'avancée en âge.

Pour aller plus loin

Junel Bernard, [« Femmes et hommes sur le marché du travail : des écarts moins marqués en début de vie active »](#), INSEE Focus n° 168, 13 novembre 2019.

Fabienne Berton, Jean-Pierre Huiban & Frédérique Nortier, [« Les carrières salariales des hommes et des femmes : quelle convergence sur longue période ? »](#), Travail et Emploi n°125, janvier-mars 2011, p. 9-25.

Carole Bonnet, Antoine Bozio et Julie Tréguier, [« Vers un système de retraite universel en points : quelles réformes pour les pensions de réversion ? »](#), Rapport IPP n°24 – Juin 2019.

Karine Briard et Emmanuel Valat, [« À quels moments les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes se forment-elles ? Les évolutions socioprofessionnelles au fil des naissances »](#), Document d'études DARES n° 215 Février 2018.

Fanny Chartier, [« Fin 2016, trois retraités sur quatre perçoivent une pension brute inférieure à 2 067 euros par mois. Premiers résultats de l'échantillon interrégimes de retraités \(EIR\) de 2016 »](#), Etudes & Résultats, n° 1119, DREES, juillet 2019.

Christel Collin, [« Retraites : les femmes perçoivent une pension inférieure de 26 % à celle des hommes en 2012 »](#), Études & Résultats, n° 904, DREES, janvier 2015

Marco Geraci et Anne Lavigne, [« Les écarts de pension entre les femmes et les hommes : un état des lieux en Europe »](#), *Femmes et hommes, l'égalité en question*, Insee références, Edition 2017.

Dominique Meurs, [« Hommes/Femmes: Une impossible égalité professionnelle ? »](#), Janvier 2014, Paris : Ed. ENS Rue d'Ulm

OECD, [« Are survivor's pensions still needed? »](#), Chapter 7, *Pensions Outlook*, December 2018.

Adrien Papuchon, [« Rôles sociaux des femmes et des hommes. L'idée persistante d'une vocation maternelle des femmes malgré le déclin de l'adhésion aux stéréotypes de genre »](#), *Femmes et hommes, l'égalité en question*, Insee références, Edition 2017.

Henri Sterdyniak, [« Pensions de réversion : pour une réforme unificatrice »](#), OFCE Policy Brief, 14 février 2019.

Colloque du COR

Les femmes et la retraite

S'inscrire

Rendez-vous sur le site du COR
(<https://www.cor-retraites.fr/>) pour
remplir le formulaire en ligne

S'y rendre

20 avenue de Ségur, Paris 7^{ème}

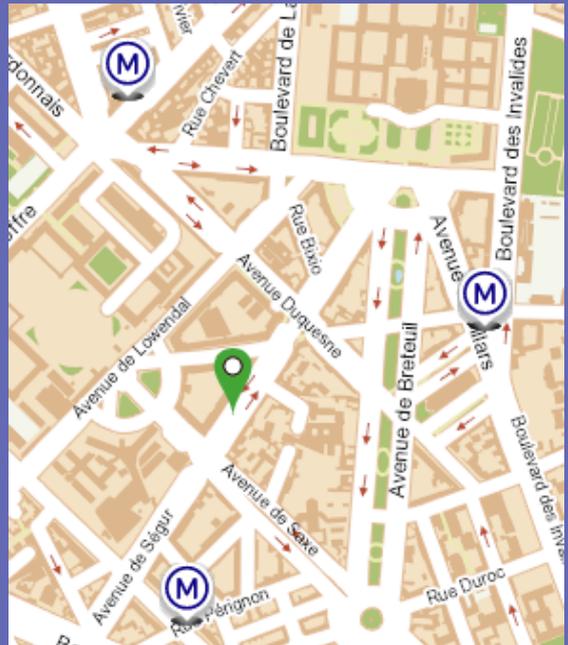
Métro

Lignes 8 (École militaire)
Ligne 10 (Séгур)
Ligne 13 (Saint-François-Xavier)

Bus

Ligne 28 (El Salvador)
Lignes 86 (El Salvador/Breteuil)

Colloque gratuit et ouvert à tous sur
inscription



Contact

Manon Dubois
Chargée de communication
Secrétariat général du COR
Tél. : 01 42 75 65 57
E-mail : manon.dubois@cor-retraites.fr